

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III)

Collège Joliette, lundi 2 décembre 1878.

(N° 5

HISTOIRE DE FRANCE

RAMEAU DES VALOIS - ORLÉANS

Étude historique.

Charles VIII, dernier roi de la branche directe des Valois, étant mort sans postérité, la dignité royale fut conférée au duc d'Orléans conformément au droit de primogéniture. La loi d'hérédité était à cette époque si universellement respectée que l'élévation du nouveau roi ne souleva aucune opposition. La féodalité, du reste, abattue sous les règnes précédents, n'inspirait plus la moindre appréhension au pouvoir royal. Descendant de Charles V par le duc d'Orléans, son grand-père, qui avait été assassiné sous Charles VI par le duc de Bourgogne, Louis XII était doué de brillantes qualités naturelles. Ce prince, dans sa jeunesse, s'était livré à de graves désordres ; mais, docile plus tard à la voix de la religion et de la raison, mûri par l'adversité, mettant en pratique les sages conseils du cardinal d'Amboise, dès qu'il fut monté sur le trône, il changea entièrement de règle de conduite et son avènement sembla même l'orner des plus belles vertus. De léger, d'enclin aux excès qu'il était aux jours de sa jeunesse, Louis devint laborieux, rangé, plein d'ardeur pour les intérêts de l'État ; généreux et magnanime, il pardonna à ceux qui avaient combattu ses rébellions et les rassura par ces belles paroles : " Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans."

Favorisé par les circonstances, Louis XII consolida son pouvoir, fit respecter son autorité et, d'accord avec le cardinal d'Amboise, son premier ministre et son ami, il introduisit des améliorations et des réformes dans toutes les branches de l'administration. Dans des vues

politiques, Louis XII, après avoir réussi à faire annuler son mariage avec Jeanne de France, épousa Anne de Bretagne, veuve de son prédécesseur. Par suite de cette alliance, il succédait à toute la puissance de Charles VIII et le grand fief de la Bretagne, réuni désormais au domaine de la couronne, compléta l'unité de la France. " La monarchie féodale, dit un historien à ce sujet, commencée par le démembrement successif des provinces du royaume, finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer."

Une fois solidement assis sur le trône, Louis XII consacra tous ses soins à la bonne et prompt administration de la justice et à la diminution des impôts. La nation française, se voyant l'objet de l'active et paternelle sollicitude de son roi, satisfaite de voir introduire dans le gouvernement les plus utiles mesures d'ordre et d'économie, décerna d'une voix unanime à Louis XII le titre glorieux de *Père du peuple*.

L'heureux mélange de fermeté et de douceur qui constituait le fond du caractère de Louis XII semblait promettre à la France une série de prospérités, mais les préjugés du siècle ne permirent pas au roi de se consacrer tout entier au bonheur de ses peuples. Héritier des prétentions de Charles VIII sur Naples, il avait aussi sur Milan, par son aïeule Valentine Visconti, des droits que l'honneur chevaleresque lui faisait un devoir de revendiquer les armes à la main. Avant d'entrer en campagne, il contracta une alliance avec Alexandre VI et Venise et se prépara ainsi des appuis au sein même de l'Italie. Les circonstances étaient favorables : la péninsule était déchirée par des discordes intestines ; de grands préparatifs avaient été faits du vivant de Charles VIII en vue d'une nouvelle expédition en Italie et la noblesse française, toujours remuante et belliqueuse, brûlait du désir d'aller donner des coups de lance et d'épée hors des frontières ; enfin Louis XII avait à son service des généraux tels que la